



E.P. : n° 2022-001

Lieu : Chemin du Crêt-de-la-Tour, au droit de l'intersection avec la rue du Bourg-Dessus.

## ENQUÊTE PUBLIQUE

La commune d'Hermance, en lien avec l'OCT, souhaite revoir l'aménagement routier de la zone 30 actuellement en vigueur au droit du carrefour « Chemin du Crêt-de-la-Tour x Rue du Bourg-Dessus », ceci en vue de pacifier davantage les vitesses et mieux sécuriser le site.

Le périmètre d'intervention, correspond à l'intersection située entre le chemin du Crêt-de-la-Tour et la rue du Bourg-Dessus. Le chemin du Crêt-de-la-Tour et la rue du Bourg-Dessus sont bidirectionnelles, respectivement situés en zone 30 et zone 20. Actuellement, ce carrefour fonctionne selon le régime de priorité à droite.

Aussi, en l'état, ce dernier observant des surlargeurs de chaussée à l'origine de vitesse réglementaire peu respectée, il s'agit de renforcer la sécurité de ce carrefour par la mise en place d'un carrefour à stop, considérant les aménagements suivants :

- Signalisations horizontales et verticales :
  - Stop, au débouché de la rue du Bourg-Dessus ;
  - Sens prioritaire sur le chemin du Crêt-de-la-Tour dans le sens ouest > est ;
  - Reprofilage de la chaussée TIM via nouveau marquage au sol ;
  - Picto Z30
- Aménagements verticaux :
- Création d'un coussin berlinois ;
- Matérialisation de nouvelles bordures de chaussée permettant une meilleure visibilité des cheminements piétons ;

Cet aménagement permet donc de mettre en cohérence le régime de circulation avec les usages actuels.

La commune d'Hermance invite toutes les personnes intéressées à faire par écrit, dans un délai de 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis officielle, soit jusqu'au 13 juin 2022, les observations relatives au projet susmentionné.

Le dossier relatif audit projet peut être consulté durant 30 jours à compter de la publication dans la Feuille d'avis, sur rendez-vous, à la mairie d'Hermance :

**Rue de l'Eglise 1, 1248 Hermance – 022.751.13.90 - [mairie@hermance.ch](mailto:mairie@hermance.ch)**

**Heures d'ouverture :**    mardi de 14h00 à 19h00 ;  
                                  mercredi de 14h00 à 17h00 ;  
                                  jeudi de 14h00 à 19h00

